



Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF)

RAPPORT D'ACTIVITES 2013-2016

Le bilan des trois années d'activités de l'Académie sera décliné à travers les points suivants :

- Processus de mise en place de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso ;
- Préparation de l'Assemblée Générale Constitutive de l'Académie ;
- Assemblée Générale Constitutive ;
- Assemblées générales ordinaires de l'Académie ;
- Audiences du Bureau ;
- Adoption de la loi et des textes portant organisation et fonctionnement de l'Académie ;
- Missions à l'étranger ;
- Budget ;
- Activités pendantes ;
- Divers ;
- Conclusion.

I. Processus de mise en place de l'Académie

L'Académie Africaine des Sciences (AAS) s'est donnée comme tâche, entre autres, d'encourager la mise en place d'académies nationales dans les pays africains qui n'en disposent pas. Les deux premiers burkinabè admis dans l'AAS, le Pr Robert T. GUIGUEMDE (en 2005) et le Pr Hamidou TOURE (en 2011) ont ainsi entrepris la mise en place de l'académie nationale des sciences du Burkina.

Pour la mise en place d'une telle académie regroupant des scientifiques de haut niveau, reconnus par leurs pairs, les initiateurs ont estimé que tous les enseignants-chercheurs et les chercheurs de rang A sont des membres potentiels électeurs et/ou éligibles de l'Académie.

Aussi, attache a-t-elle été prise avec les directeurs des instituts et écoles des universités, le secrétariat général du ministère chargé de la recherche scientifique pour avoir les adresses électroniques des membres potentiels définis ci-haut.

Des rencontres regroupant les enseignants-chercheurs et les chercheurs de rang A, ont eu lieu successivement à Ouagadougou, Koudougou et Bobo-Dioulasso. Lors de ces rencontres, le recensement exhaustif de tous les membres potentiels a été poursuivi.

Les critères scientifiques de membres de l'Académie portent sur les contributions scientifiques personnelles reconnues sur le plan national et international : brevets, inventions, innovations, travaux scientifiques.

L'effectif des membres par collège a été déterminé en fonction du nombre potentiel des électeurs de chaque collège à l'échelle nationale. Ainsi pour le cas de l'ANSAL-BF, sur la base d'un effectif total de 30 membres fondateurs de l'Académie, la répartition par collège a été la suivante:

- Collège sciences et techniques : 6 ;
- Collège sciences humaines, arts, lettres et culture: 5 ;
- Collège sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion : 2 ;
- Collège sciences de la santé humaine et animale : 8 ;
- Collège sciences naturelles et agricoles: 9 .
- .

La composition des dossiers de candidature a été rendue publique et postée sur le Net. Il a été créé un lien Doodle pour l'inscription dans les collèges et pour le dépôt des dossiers de candidature. Cela a permis à tous les électeurs de prendre connaissance des dossiers de tous les candidats. Les électeurs se sont inscrits selon le collège de sa discipline.

Notons que trois (3) scientifiques burkinabè déjà membres d'académies étrangères ont été cooptés d'office comme membres de l'Académie, il s'agit de :

-Pr Robert GUIGUEMDE et Pr Hamidou TOURE membres de l'Académie Africaine des Sciences ;

-Pr Jacques SIMPORE membre correspondant de l'Académie Pontificale pour la Vie.

L'assemblée générale électorale a été convoquée à Ouagadougou pour tous les collèges. Les électeurs non présents avaient la possibilité de donner une procuration à un autre électeur. L'élection des membres de l'Académie a eu lieu le 7 mars 2013 dans la salle de réunion du bâtiment des enseignants de l'Université de Ouagadougou de 8h à 15h.

Ainsi, le processus commencé depuis janvier 2012 a pris 18 mois pour assurer la mise en place d'une académie représentative, à travers un processus transparent et objectif¹.

II- Préparation de l'AG Constitutive de l'Académie

L'Assemblée générale constitutive a été préparée lors de la première réunion des membres fondateurs de l'Académie tenue à l'Université de Ouagadougou dans la salle de réunion de la présidence le 25 avril 2013 à partir de 15h30.

¹ Le Procès verbal des élections est annexé au présent rapport.

La rencontre a eu comme ordre du jour les points suivants :

- Prise de contact entre membres fondateurs ;
- Elaboration des textes organiques ;
- Examen des prochaines étapes ;
- ;
- Divers.

Prise de contact entre membres fondateurs

Les membres fondateurs se sont présentés brièvement à l'assistance, en faisant ressortir leurs domaines principaux de compétences. Certains membres de l'Académie en mission s'étaient d'avance excusés pour leur absence.

1) Elaboration des textes organiques

Les échanges ont ensuite porté sur la procédure d'élaboration des textes organiques. Après un tour de table ayant vu une grande contribution des membres de l'académie, il a été finalement retenu :

- la constitution d'une commission de six (6) membres ;
- la mise à disposition du draft des documents souhaités dans un délai d'un mois;
- la tenue en fin mai 2013 de la réunion d'adoption des statuts et du règlement intérieur et la mise en place des organes de l'Académie.

La Commission était composée des professeurs Filiga Michel SAWADOGO, Stanislas OUARO, Robert SOUDRE , Robert GUIGUEMDE et Hamidou TOURE.

2) Examen des prochaines étapes

Quelques échanges ont porté assez brièvement sur la dénomination définitive de l'Académie, l'ancrage institutionnel, le logo de l'Académie, la tenue de la rentrée solennelle, la question du siège et du personnel administratif de l'Académie. Il a été retenu d'élaborer un programme d'activités pour le reste de l'année 2013 et de poser des actes avant la fin de l'année.

Ce sont autant de questions qui devraient être prises en compte dans les toutes prochaines étapes de la mise en place de l'Académie.

3) Divers

Le professeur Robert SOUDRE a présenté le compte rendu de sa participation le 12 avril 2013 au nom de l'Académie à la rentrée solennelle de l'Académie du Bénin, présidée par le Président de la République du Bénin.

III-Assemblée générale constitutive

Le huit (8) juin de l'an deux milles treize (2013), s'est tenue dans la salle de réunion de la présidence de l'Université de Ouagadougou, à partir de 9h, l'Assemblée générale constitutive de l'Académie nationale des sciences du Burkina (ANSB).

L'Assemblée générale constitutive a procédé à :

- l'examen et l'adoption du projet de Statuts de l'Académie ;
- l'examen et l'adoption du projet de Règlement intérieur de l'Académie ;
- l'élection des membres du Bureau ;
- l'élection des membres des bureaux des collèges.

L'élection des membres du bureau a comporté deux étapes :

-l'élection du président, du secrétaire perpétuel, du secrétaire perpétuel adjoint, du trésorier, et du trésorier adjoint par l'Assemblée générale.

-l'élection des présidents des collèges, par les membres de leurs collèges respectifs, qui deviennent de facto les vice-présidents du bureau.

MEMBRES DU BUREAU

Président : Pr Robert Tinga GUIGUEMDE ;

Vice-président, Président du Collège Sciences et Techniques :

Pr Jean KOULIDIATI ;

Vice-président, Président du Collège Sciences humaines, juridiques, politiques, économiques et de gestion, arts, lettres et culture : Pr Salaka SANOU ;

Vice-président, Président du Collège Sciences de la santé humaine et animale

Pr Robert SOUDRE ;

Vice-président, Président du Collège Sciences naturelles et **agricoles** :

Dr Michel SEDEGO, Directeur de recherche

Secrétaire Perpétuel : Pr Hamidou TOURE

Secrétaire Perpétuel Adjoint : Pr Stanislas OUARO

Trésorier : Pr Chantal ZOUNGRANA/KABORE

Trésorier adjoint : Pr Arouna OUEDRAOGO.

En attendant que le Collège Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion soit opérationnel, il a été fusionné avec le Collège Sciences humaines, arts, lettres et culture.

Composition des bureaux de collèges :

- **Sciences et techniques**, Président : Pr Jean KOULIDIATI.
Rapporteur : Pr Stanislas OUARO
- **Sciences humaines, lettres, arts et communication/Sciences juridiques, économiques et de gestion**, Président : Pr Salaka SANOU ;
Rapporteur : Dr Alain SISSAO, Directeur de recherche
- **Sciences de la santé humaine et animale**
Président : Pr Robert SOUDRE
Rapporteur : Pr Innocent Pierre GUISSOU ;
- **Sciences naturelles et agricoles**,
Président : Dr Michel SEDOGO Directeur de recherche ;
Rapporteur : Adjima THIOMBIANO.

A sa création, L'Académie nationale des sciences du Burkina (ANSB) était une société savante régie par les dispositions de la loi n° 10/92/ADP du 15 décembre 1992 relative à la liberté d'association.

Elle a été enregistrée au Ministère de l'Administration territoriale et de la Sécurité le 18 juin 2013 sous le récépissé N°2013-747 /MATS /SG /DGLPAP/DAOSOC.

IV-Assemblées générales ordinaires

L'Académie a tenu durant ces trois années huit (8) assemblées générales ordinaires. Le quorum requis était largement atteint durant toutes ces rencontres.

- Assemblée Générale du 17 décembre 2013 tenue dans la Salle de réunion de la présidence de l'Université de Ouagadougou.

L'ordre du jour de la rencontre était le suivant:

- Examen du draft-1 de l'avant-projet de loi pour la transformation de l'Académie d'association en institution de l'Etat;
- Proposition par chaque collègue d'un programme d'activités 2014 de l'ANSB (à défaut d'une réunion préalable de chaque bureau pour élaborer un projet de programme);
- Divers.

L'Assemblée générale a mis sur pied un Comité Scientifique chargé de préparer la rentrée solennelle prévue initialement pour les 27, 28 et 29 Novembre 2014 avec pour thème « conséquences de l'exploitation minière aux Burkina Faso ». Le Comité scientifique, présidé par le Pr Rambré OUIHINGA avec comme rapporteur le Pr Lassana SANGARE, a travaillé de janvier à avril 2014. Il comprenait deux membres par collègue. Il a préconisé de :

- élaborer un guide d'entretien ;
- élaborer un questionnaire ;
- recruter deux enquêteurs par collègue ;
- faire une liste des paramètres à analyser ;
- élaborer un budget de la rentrée solennelle.

Des lettres ont été adressées à différentes organisations, institutions et ministères pour la recherche de financement, sans succès à l'exception de la SONAPOST.

- Assemblée générale du Samedi 18 janvier 2014 a porté sur l'ordre du jour suivant:
 - finalisation de l'avant-projet de loi d'institutionnalisation de l'ANSB;
 - finalisation du programme d'activités 2014 de l'ANSB;
 - définition du thème et projet d'organisation de la rentrée solennelle 2014 de l'ANSB; précision du thème : conséquences de l'exploitation aurifère (au lieu de minière) au Burkina Faso.
 - étude du projet de logo et de site web de l'ANSB;
 - divers.
- Assemblée générale du vendredi 28 février 2014 tenu dans la salle de réunion de l'UFR/SEA. Les membres au complet étaient présents ou représentés ainsi que tout le comité scientifique de l'ANSB pour examiner le projet de recherche sur les conséquences de l'exploitation minière au Burkina Faso.

Ordre du jour :

- 1- Présentation de la synthèse des travaux des collègues ;
- 2- Divers.

- Assemblée Générale ordinaire du Lundi 17 mars 2014 à 09h dans la salle de réunion de l'UFR/SEA Université de Ouagadougou.

Ordre du jour:

- rapport du Comité scientifique;
- étapes suivantes de préparation ;
- divers.

L'Assemblée générale a débuté par une minute de silence à la mémoire de notre collègue, Wendkouni Dieudonné OUEDRAOGO décédé le dimanche 9 Mars 2014 à 4h du matin.

L'examen de l'ordre du jour a commencé par la présentation du rapport du Comité scientifique. Il a été complété par la présentation succincte du rapport du Collège sciences et techniques qui n'est pas parvenu à temps pour être inclus dans le rapport du Comité scientifique.

- Assemblée générale du vendredi 6 juin 2014 tenu dans la salle de conseil de l'UFR-SEA sur l'ordre du jour qui comporte les deux points suivants:
 - état d'avancement des travaux du Comité Scientifique sur le thème de la 1^{ère} rentrée solennelle de l'ANSB ;
 - divers.
- Assemblée Générale de l'ANSB du Jeudi 13 novembre 2014 à partir de 18h dans la salle de réunion de l'UFR-SEA.

Ordre du jour:

- identification des conférenciers par les Collèges ;
- projet de loi de l'ANSB ;
- divers : Toge, Site Web, Bureau Afrique de l'Ouest de l'Académie Africaine des Sciences.
-

Les échanges sur l'état des préparatifs de la rentrée solennelle ont permis d'avoir une claire vision du travail entrepris et de mesurer l'importance de ce qui reste à faire. Pour l'organisation de la rentrée solennelle l'Assemblée Générale a retenu de:

- faire appel à des experts et à des structures pour exposer sur des thématiques précises ;
- choisir des conférenciers en rapport avec les thèmes de chaque collège ;
- préparer une conférence introductive de l'Académie, sur la base d'une revue bibliographique de l'état des connaissances actuelles sur le thème ;
- une tranche horaire de deux (2) heures a été attribuée à chaque collège pour l'ensemble de ses présentations en y incluant une tranche horaire d'une (1) heure d'échanges avec les participants.

L'architecture générale de la rentrée solennelle se présente comme suit :

- conférence inaugurale du président de l'Académie, préparée par le Dr Paul SAWADOGO ;
- état des produits toxiques retrouvés dans les sites aurifères, (données, inventaires des toxines et leurs impacts, etc.) par le Collège sciences et techniques ;

- conséquences sur les ressources naturelles et la sécurité alimentaire par le Collège sciences naturelles et agronomie ;
- conséquences socio-économiques, socioculturelles et juridiques par le Collège Sciences humaines, arts, lettres et culture/Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion ;
- Conséquences sur la santé humaine et animale par le Collège sciences de la santé humaine et animale.

Dans tous les collèges, il a été suggéré de prendre en compte les enfants et l'aspect genre. Toutes les communications devront être illustrées par des exemples concrets. La rentrée solennelle devrait pouvoir se tenir en une journée et demie.

Faute de financement, la rentrée solennelle n'a pu être organisée jusque-là.

En ce qui concerne le site web, il a été décidé de l'héberger en Suisse avec l'assistance du webmaster de l'université Saint Thomas d'Aquin (USTA).

- Assemblée générale du 24 mars 2015

La réunion a été précédée d'une séance de prise de photos individuelles et collectives des membres de l'Académie présents, pour leurs publications sur le site web de l'Académie.

L'Assemblée générale a commencé par l'adoption de l'ordre du jour ci-après.

Ordre du jour:

- point par les présidents des collèges de l'état de préparation des communications pour la rentrée solennelle;
- informations (Point sur le Projet de Loi portant création de l'ANSB ; Compte rendu de mission à l'Académie du Sénégal - Point sur les cotisations ANSB ; Point sur la construction du site web de l'ANSB - Point sur le modèle de toge ANSB) ;
- divers.

- Assemblée générale du 12 juin 2015 à partir de 15h avec pour ordre du jour :
 - compte rendu des démarches pour l'adoption de la loi créant l'ANSAL-BF comme institution de l'Etat.
 - point par les présidents des collèges sur la préparation des conférences de la rentrée solennelle;
 - fixation de la date de la rentrée solennelle;
 - divers.

- Assemblée générale du jeudi 28 janvier 2016 à 15 heures tenue dans la salle de l'UO1 Pr Joseph KI-ZERBO autour de l'ordre du jour suivant:

- relecture des textes organiques de l'ANSAL-BF;
- divers (compte rendus de participation à des réunions, révision du logo et du site web de l'Académie, confection de la toge, confection de cartes de visite d'académicien).
- élaboration d'un projet de budget de l'Académie qui a été traduit en anglais.

élaboration d'un dépliant de l'ANSAL-BF et d'un Site web avec l'appui et le soutien technique et financier de l'USTA.

V- Audiences

Le bureau de l'Académie a entrepris de rencontrer différentes autorités politiques et des responsables d'institutions pour leur présenter les buts, objectifs et missions de l'Académie.

Ces rencontres se sont déroulés dans la période de juin 2013 à aout 2016 en raison des changements politiques successifs.

- Mercredi 11 septembre 2013
 - 15h Secrétaire Général du CAMES
 - 16h30 Ministre du Développement de l'économie numérique et des postes ; Pr Jean KOULIDIATI membre de l'Académie.
- Jeudi 12 septembre 2013 .

Ministre d'Etat, ministre chargé de Mission auprès de la Présidence du Faso : Dr Assimi KOUANDA

- Vendredi 13 septembre 2013
 - 16h30 Ministre de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement : Dr Mamounata BELEM/OUEDRAOGO
 - 18h Ministre de l'Administration territoriale et de la Sécurité : Dr Jérôme BOUGOUMA
- Mercredi 13 novembre 2013, rencontre avec le Président de l'Assemblée nationale, monsieur Soungalo OUATTARA.
- Lundi 16 décembre 2013

Rencontre avec le Premier Ministre Luc Adolphe TIAO . La délégation a été introduite par le Ministre des Enseignements secondaire et supérieur, le Pr Moussa OUATTARA membre de l'Académie.

L'Académie a été présentée à tous les ministres qui avaient été identifiés par le bureau. De même, les Présidents d'Universités, le Délégué du Centre national de la recherche scientifique et technologique, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) , l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO), le Centre international de recherche pour le développement de l'élevage en zone subhumide (CIRDES) et l'Organisation Ouest Africaine de la santé (OOAS) ont été aussi approchés pour faire connaître l'Académie.

De façon générale, les ministres ont tous manifesté leur disponibilité à appuyer et accompagner l'Académie dans ses activités. D'ailleurs, c'est dans ce sens que le Premier Ministre a fait des propositions d'appui à l'Académie sur la base d'un programme d'activités qui doit permettre d'affecter un budget à l'Académie par une loi votée à l'Assemblée Nationale.

A la suite de l'insurrection des 30 et 31 Octobre 2014, il est devenu impératif de demander des audiences avec les membres du nouveau gouvernement de la Transition.

A cet effet une délégation de l'Académie a rencontré le Ministre des Enseignements Secondaire et Supérieur (MESS), Filiga Michel SAWADOGO et le Ministre de la recherche scientifique et de l'innovation, Jean Noel PODA le Mardi 20 Janvier 2015.

Le point de la situation du projet de Loi portant création de l'ANSB avant l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 a été fait. Nous avons été informés de la procédure adoptée par les autorités de la Transition sur les dossiers soumis à l'Assemblée nationale.

A la suite des échanges, il a été convenu ce qui suit :

- le Conseiller Robert FORO du MESS, le Directeur de cabinet et le Pr Hamidou TOURE devraient préparer le dossier en vue de son introduction en Conseil de Ministres de la Transition;
- un délai de trois semaines est laissé au bureau de l'Académie pour qu'il puisse obtenir des audiences auprès de certaines personnalités de la Transition pour une visite de courtoisie afin de leur présenter l'Académie et les tenir informées des démarches précédentes autour du projet de loi. Il s'agit du Ministre chargé des relations avec le Conseil National de la Transition (Monsieur Frédéric NIKIEMA), du Ministre de la fonction publique et de la sécurité sociale (Pr Augustin LOADA), de leurs Excellences Monsieur le Président du CNT, Monsieur le Premier Ministre et Monsieur le Président du Faso, Président de la Transition. Il était souhaitable de rencontrer le Président du CNT avant que le projet de loi ne lui soit transmis.

Le bureau de l'Académie a par la suite rencontré différentes autorités de la Transition.

- Jeudi 22 janvier 2015.

Rencontre avec le Ministre de la Communication, Chargé des relations avec le CNT, Porte-parole du Gouvernement ; Monsieur NIKIEMA Frédéric.

- Lundi 26 Janvier 2015

Rencontre avec le Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, Pr Augustin LOADA.

- Mardi 3 Février 2015

Rencontre avec le Premier Ministre, Son Excellence, Yacouba Isaac ZIDA, .

A la suite de la rencontre avec le Premier Ministre, le Ministre des Enseignements secondaire et supérieur a transmis le projet de loi en Conseil des ministres.

- Mardi 10 Février 2015

Rencontre avec le Président du Conseil National de la Transition, Moumina Cherif SY.

- Mardi 10 Février 2015

Rencontre avec le Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et de la Sécurité alimentaire, Dr François LOMPO.

Lors de ces différentes rencontres, le Chef de délégation a :

- présenté la délégation de l'Académie
- présenté ses vœux de nouvel an et de réussite dans leurs missions aux autorités ;
- présenté l'ANSB et la procédure d'élaboration du projet de loi portant création de l'Académie ;
- procédé à la remise de documents aux autorités.

Les documents remis aux autorités comprenaient :

- une présentation de l'Académie et de la procédure de sa mise en place ;

- l'exposé des motifs du projet de loi ;
- le projet de loi et le projet de statut ;
- la procédure suivie pour l'élaboration du projet de loi.

-Lundi 21 Décembre 2015 à 18h

Une délégation de l'Académie a été reçue en audience par le Président de la Transition, Président du Faso.

Le but de la rencontre était de permettre au bureau de l'Académie de présenter au Président de la Transition:

- les objectifs de l'Académie ;
- la procédure de création de l'Académie ;
- le bureau de l'Académie ;
- les collèges de l'Académie ;
- et d'échanger sur les questions de l'heure de l'Académie (prévision au budget 2016, le siège de l'Académie).

Il s'agissait également de remercier de vive voix le Président de la Transition pour son engagement personnel pour l'adoption et la promulgation de la loi portant création, organisation et fonctionnement de l'Académie.

Le Président de La Transition a, entre autres, salué l'initiative heureuse prise par les membres fondateurs de l'Académie pour doter notre pays d'une Académie.

Suite aux élections de novembre 2015, une demande d'audience a été introduite auprès de l'actuel Président du Faso.

- Samedi 6 août 2016

Rencontre entre une délégation de l'Académie et le Directeur de Cabinet du Président du Faso.

Les échanges francs et cordiaux ont porté sur les questions suivantes :

- le problème du siège de l'Académie ;
- la prise en compte de l'Académie dans le budget 2017 de l'Etat ;
- le personnel à mettre à la disposition de l'Académie.

Le Directeur de Cabinet a rassuré la délégation sur l'accord de son excellence Monsieur le Président du Faso concernant l'audience et a dit que tout sera mis en œuvre pour que cette audience soit programmée assez rapidement.

VI- Loi portant institution de l'ANSAL-BF et textes portant organisation et fonctionnement de l'Académie

L'avant-projet de loi a été adopté par l'Assemblée Générale de l'Académie le 18 janvier 2014.

Il a été examiné au Comité Technique de Vérification des Avant-projet de Loi (COTEVAL) en sa séance du 7 mars 2014. Un compte rendu de cette session, daté du 10 Mars 2014, a été transmis à l'Académie.

L'avant-projet de Loi a été soumis au Conseil de Cabinet au Premier Ministère en date du 23 avril 2014. Le Président et le Secrétaire Perpétuel de l'Académie ont représenté l'Académie à ce Conseil de Cabinet. Les amendements de ce Conseil de Cabinet ont été pris en compte et intégrés. Notamment la principale observation, sur le poste de trésorier, a fait l'objet d'une note explicative au Ministre de l'Economie et des Finances, qui a marqué son accord par une lettre en date du 25 Juin, au Ministre des Enseignements secondaire et supérieur.

L'avant-projet de Loi a été soumis au Conseil des ministres et adopté en sa séance du 16 Juillet 2014. Les amendements du Conseil des ministres ont été pris en compte et intégrés dans le projet de Loi qui a été transmis au Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des ministres, par le Ministre des Enseignements secondaire et supérieur le 21 juillet 2014.

Au début de la session de l'Assemblée nationale, en octobre 2014, après vérification, le projet de loi n'était pas parvenu à l'Assemblée nationale, le dossier n'ayant pas été transmis au Ministère en charge des relations avec le parlement et restait introuvable.

Un nouveau dossier a été introduit courant octobre 2014 en urgence par le Directeur de Cabinet du Ministre des Enseignements secondaires et supérieur, et ce dossier a été déposé à temps sur le bureau de l'Assemblée nationale pour son inscription à l'ordre du jour de la session. Cela a été fait bien avant les évènements des 30 et 31 octobre 2014.

Le projet de loi a été réintroduit en Conseil des ministres de la Transition pour son examen et adoption par le Ministre des Enseignements secondaire et supérieur.

Le projet de loi a été adopté à nouveau en conseil des ministres le mercredi 25 février 2015 par le Gouvernement de la Transition et transmis ensuite au Conseil National de la Transition.

Une délégation de l'Académie Nationale des Sciences du Burkina (ANSB) a été auditionnée le vendredi 17 avril au CNT par la Commission des Affaires Institutionnelles, de la Gouvernance et des Droits Humains du Conseil National de la Transition (CNT) sur le projet de loi.

Le Gouvernement a été auditionné au CNT le lundi 25 mai et le mercredi 27 mai sur le projet de loi par la Commission des Affaires Institutionnelles, de la Gouvernance et des Droits Humains du Conseil National de la Transition (CNT). Le Ministre des Enseignements secondaire et supérieur était assisté du Secrétaire Perpétuel et du Secrétaire Perpétuel adjoint.

Le Conseil National de la transition a adopté la loi N°021-2015/CNT du 11 juin 2015, portant création, organisation et fonctionnement de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF), consacrant l'appellation définitive de l'Académie. Soulignons que le projet de loi a été défendu de façon magistrale devant le Conseil National de la Transition par le Ministre des Enseignements secondaire et supérieur le Pr Michel Filiga

SAWADOGO. Cette Loi a été promulguée par le Décret N°2015-878/PRES-TRANS du 16 Juillet 2015.

L'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) est désormais une institution de l'Etat, une autorité scientifique indépendante et pérenne de haut niveau, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placée sous le parrainage du Président du Faso.

Deux décrets d'application de la loi ont été adoptés en Conseil des ministres en sa séance du 16 mars 2016. Il s'agit du:

- DECRET N° 2016-201-/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 11 avril 2016 portant approbation des statuts de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) ;
- DECRET N° 2016-596-/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 08 juillet 2016 portant organisation et fonctionnement de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF).

VII- Missions à l'étranger

- Le Pr Robert SOUDRE , Vice-président, a représenté l'Académie à la première rentrée solennelle de l'Académie du Bénin le 12 avril 2013.
- Le Dr SEDOGO P. Michel, Directeur de Recherche, Vice-président a représenté l'ANASAL-BF à l'atelier de renforcement des capacités managériales des membres de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres du Togo (ANSALT) qui s'est tenu du 30 au 31 juillet 2013 au Campus universitaire de Lomé. Cet atelier de deux jours a été initié dans le cadre du lancement officiel des activités de l'ANSALT.
- Le Président a pris part à la rentrée solennelle de l'Académie nationale des sciences et techniques (ANSTS)du Sénégal le 6 février 2014 sur le thème *Formation aux métiers de l'agriculture « document de conclusions pour les décideurs.*
- Le Président de l'Académie a répondu à l'invitation de l'académie du Bénin pour un atelier du 12 au 16 avril 2014 portant sur « Chimie et ressources naturelles » co-organisé avec l'Académie des sciences de l'Institut de France qui a eu lieu à Cotonou, au cours de la rentrée solennelle de l'ANSALB (Bénin). Le Pr Yvonne BONZI a été participante à cet atelier.
- Le Président de l'Académie a participé à la séance académique solennelle de l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal tenue à Dakar le 17 Février 2015 sur le thème « *Quel nouveau mécanisme de financement de la Sciences, de la technique et de l'innovation* ».
- Le Président de l'ANSAL-BF a participé le 4 juin 2015 à Paris à la première réunion préparatoire du Forum africain des sciences et des technologies pour le développement (FAST-DEV), organisé par le groupe inter-académie pour le développement (GID) à Dakar du 21 au 25 février 2016.

- Le Pr Hamidou TOURE , Secrétaire perpétuel, a participé à un Atelier sur « la levée de Fonds » du 1^{er} au 3 septembre 2015 à Nairobi au Kenya organisé par le Network of African Sciences Academies (NASAC).
- Le Président de l'ANSAL-BF a participé du 12 au 13 Octobre 2015 au forum sur l'enseignement des sciences tenu à Dakar au Sénégal organisé avec le concours de l'Académie Nationale des Sciences et Technique du Sénégal.
- Le Pr Robert SOUDRE, Vice-président, a participé du 19 au 20 octobre 2015 à Rabat à la deuxième réunion préparatoire du Forum FAST-DEV (Forum africain des sciences et des technologies pour le développement, organisé par le Groupe Inter académique pour le Développement (GID) qui a eu lieu du 21 au 25 février 2016 à Dakar.
- Le Pr Arouna OUEDRAOGO trésorier adjoint et le Président de l'Académie ont participé du 29 novembre au 1^{er} décembre 2015 à Nairobi à l'AG du NASAC et à la 11^e réunion annuelle des académies des sciences d'Afrique (Annual Meeting of African Sciences Academies : AMASA 11)
- Le Président de l'ANSAL-BF a participé du 21 au 25 février 2016 à Dakar au forum africain des sciences et des technologies pour le développement, organisé par le Groupe Inter académique pour le Développement (GID) et dont le thème était "*L'Emploi des jeunes: la nécessaire co-construction des enseignements-formations et des entreprises*".
- Le Président de l'Académie, a représenté l'Académie à la conférence de l'Inter-Academy Partneship (IAP) sur le conseil/avis scientifique (29 février-1^{er} mars 2016), suivie de son assemblée générale (2 mars 2016), et qui a été hébergée par l'Académie des Sciences de l'Afrique du Sud (ASSAF) à Hermanus qui célébrait conjointement le 20^{ième} anniversaire de sa création. En marge de la conférence il a participé le 28 février 2016 à un atelier organisé par l'ONG Smart villages sur les énergies renouvelables.
- Le Pr Hamidou TOURE, Secrétaire perpétuel, a participé à la séance académique solennelle de l'Académie nationale des sciences et techniques (ANST) du Sénégal, qui s'est tenue le 24 mars 2016 à Dakar sous la présidence effective du Président de la République du Sénégal. Elle était placée sous le thème «*Foncier au Sénégal : état des lieux et perspectives pour la modernisation de l'agriculture* ». A cette occasion le Chef de l'Etat sénégalais a annoncé publiquement le passage de la dotation du budget annuel de l'ANTS à 400 millions de FCFA.
- Le Président de l'Académie a participé du 16 au 18 mai 2016 à Rabat (Maroc) à la commémoration du 10^{ème} anniversaire de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques (AHST). En marge de la commémoration s'est tenue le 18 mai une réunion du Board du NASAC (Network of African Sciences Academies).

- , Le Secrétaire Perpétuel, Pr Hamidou TOURE, a représenté l'Académie du 23 au 25 mai 2016 à Accra-GHANA à un atelier sur l'Initiative « *Smart Villages* ». L'initiative Smart Villages est un programme international d'activités qui évalue des solutions techniques, entrepreneuriales, et politiques pour fournir une énergie durable aux communautés rurales en développement hors réseau.

VIII. Budget

Le budget de l'année 2016 de l'Académie a été élaboré et traduit en anglais. Il n'a pas pu être pris en compte dans le budget de l'Etat exercice 2016 en raison de l'absence des décrets d'applications de la Loi portant création de l'Académie. Ce budget a été reconduit pour l'année 2017.

Le Secrétaire Perpétuel et le Secrétaire Perpétuel adjoint ont fait partie de la délégation de la Présidence du Faso qui a participé aux débats sur l'avant projet de budget programme de la Présidence du Faso pour la période 2017-2019 avec le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement. Le projet de budget de l'Académie a été pris en compte et intégré au projet de budget de la Présidence du Faso.

IX. Activités pendantes

La tenue de la rentrée solennelle est l'activité pendante majeure.

Les programmes d'activités élaborés par les collèges pour l'année 2014 n'ont pas pu tous

être exécutés, en particulier leurs présentations aux communautés scientifiques résidant à Ouagadougou, Koudougou et Bobo-Dioulasso. Des programmes d'activités des années 2015 et 2016 n'ont pas pu être élaborés par les collèges et le bureau de l'Académie.

L'exécution des activités suivantes du Bureau n'est pas encore terminée :

- Réalisation de la toge académique ;
- Finalisation du site web de l'Académie avec annuaire photos des membres;
- Confection de cartes de visite des membres pour la visibilité de l'Académie ;
- Organisation d'une conférence publique pour présenter l'Académie (non indiquée avant sa présentation au Chef de l'Etat);
- Obtention de l'audience auprès du Chef de l'Etat pour lui présenter l'Académie.

Certaines activités n'ont pas pu être réalisées faute de financement et la plus part en raison des changements intervenus au sommet de l'Etat.

X. Divers

- Le Pr Yvonne BONZI a obtenu le Prix *Kwamé Nkrumah* 2013 CEDEAO de l'Union Africaine dans le domaine Sciences fondamentales.
- Un champignon macroscopique a été dédié au Pr Philippe SANKARA : ce champignon s'appelle désormais "*Russula sankarae*".

- Le Pr Blami DAO a été fait fellow *honoris causa* du Royal College of Obstetricians and Gynecologists (RCOG) de Londres (société scientifique qui regroupe l'ensemble des gynécologues et obstétriciens du Royaume Uni.)

Conclusion

La participation aux rencontres internationales a permis à notre jeune académie de se faire connaître et de s'insérer dans le concert des académies sur le plan international.

L'activité phare qui devrait mettre en exergue l'Académie, à savoir sa rentrée solennelle, n'a certes pas encore pu être organisée. L'insurrection populaire des 30-31 octobre 2014 avec l'avènement de la Transition durant 2015, suivie de la mise en place d'un nouveau gouvernement en 2016, expliquent ce retard. Le Bureau de l'Académie au cours des ses trois années a œuvré et se réjouit d'avoir pu faire de l'Académie une Institution de l'Etat.

En effet l'Académie a été reconnue par la Loi, comme une Autorité scientifique indépendante et pérenne de haut niveau, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière placée sous le parrainage du Président du Faso. C'est là incontestablement l'acquis majeur qu'il faudra traduire dans la vie en faisant de l'Académie une véritable institution de promotion du développement socio-économique du Burkina Faso au moyen des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

L'espoir fondamental pour l'année 2017 est l'obtention d'un budget pour le démarrage d'activités pour la visibilité de l'Académie, et son fonctionnement effectif comme institution de l'Etat. La prise en compte de l'Académie dans le budget de la présidence du Faso lors des débats budgétaires 2017 augure de bonnes perspectives pour la réalisation de son programme d'activités.

Adopté en Assemblée générale tenue à Ouagadougou le 30 Septembre 2016

Pour Le Bureau de l'ANSAL-BF

Le Secrétaire Perpétuel

Le Président

Pr Hamidou TOURE

Pr Robert Tinga GUIGUEMDE